

DANDIN

INTERVENTIONS SCOLAIRES

- Présentation de la compagnie.
- Présentation de l'oeuvre, de l'auteur, du contexte et du titre de la pièce.
- Distiller quelques informations sur le spectacle pour donner envie de le voir sans raconter le spectacle avant, encore moins son idée du spectacle. Il n'y a pas un détenteur de la vérité de l'oeuvre. Chacun fait son chemin avec la représentation.
- Faire prendre conscience de ce qu'est le travail dramaturgique et de mise en scène (Qu'est-ce que le travail de comédien, de metteur en scène...)
- Travailler sur des extraits du texte.
- Faire prendre conscience de ce qu'est le spectacle vivant en donnant connaissance aux élèves des codes et conventions qui régissent la représentation. Préparer l'élève à son rôle de spectateur en abordant les notions de respect, d'écoute, d'observation qui favoriseront la qualité de la représentation et celle de la réception de l'oeuvre.

1 • PRESENTATION L'AUTEUR / CONTEXTE / L'OEUVRE.

- **L'AUTEUR – MOLIERE :** est un comédien et dramaturge français, baptisé le 15 janvier 1622 à Paris. Issu d'une famille de marchands parisiens, il s'associe **à 21 ans** avec une dizaine de camarades, dont la comédienne Madeleine Béjart.

Pendant treize ans, Molière et ses amis Béjart parcourent les provinces méridionales du royaume au sein d'une troupe itinérante entretenue par plusieurs protecteurs successifs.

De retour à Paris en 1658 (**36 ans**), il devient vite, à la tête de sa troupe, le comédien et auteur favori du jeune Louis XIV et de sa cour, pour lesquels il conçoit de nombreux spectacles, en collaboration avec les meilleurs architectes scéniques, chorégraphes et musiciens du temps.

Observateur lucide et pénétrant, il peint les mœurs et les comportements de ses contemporains, n'épargnant guère que les ecclésiastiques et les hauts dignitaires de la monarchie, pour le plus grand plaisir de son public, tant à la cour qu'à la ville. Loin de se limiter à des divertissements anodins, ses grandes comédies remettent en cause des principes d'organisation sociale bien établis, suscitant de retentissantes polémiques et l'hostilité durable des milieux dévots.

L'oeuvre de Molière, **une trentaine de comédies** en vers ou en prose.

Il meurt à l'âge de **51 ans**, le 17 février 1673, quelques heures après avoir tenu pour la quatrième fois le rôle-titre du Malade imaginaire.

Les pièces les plus célèbres de Molière

1666	Le Misanthrope ou l'Altrabilaire amoureux
1669	Tartuffe ou l'Imposteur
1671	Les Fourberies de Scapin
1672	Les Femmes savantes
1673	Le Malade imaginaire

• **CONTEXTE :** *George Dandin ou le Mari confondu* est une comédie-ballet en trois actes de Molière, avec musique de Jean-Baptiste Lully. Elle fut créée à Versailles le 18 juillet 1668 lors du « Grand Divertissement royal » célébrant le Traité d'Aix-la-Chapelle¹, puis donnée au public sur le Théâtre du Palais-Royal le 9 novembre de la même année. Elle fut vue pour la première fois par le roi (Louis XIV) à Versailles.

Extrait du Privilège du Roi.

*Par grâce et privilège du Roi, donné à Paris le dernier jour de Septembre 1668 signé par le Roi en son conseil GUITONNEAU. Il est permis au sieur de MOLIERE de faire imprimer, vendre et débiter une comédie par lui composée intitulée **George Dandin, ou le mari confondu**, pendant sept années, et défenses sont faites à tous les autres de l'imprimer, ni d'autre édition que celle de l'exposant, et de ceux qui auront droit de lui, à peine de trois mille livres d'amendes, confiscation des exemplaires contrefaits, et de tous dépens, dommages et intérêts, comme il est plus amplement porté par lesdites lettres. Le dit Sieur de MOLIERE a cédé son droit de privilège à Jean Ribou Marchand Libraire à Paris, suivant l'accord fait entre eux. Registré sur le livre de la Communauté. Signé, A. SOUBRON, Syndic.*

Étudiée dans tous les lycées, *George Dandin ou le mari confondu*, est une comédie écrite par Molière en 1668, pour les fêtes du « grand divertissement de Versailles » ordonnées par Louis XIV, afin de célébrer la signature du traité d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne en 1667, mettant fin à la guerre de Dévolution.

La pièce a longtemps été considérée (sinon encore!) par certains comme mineure, en regard de ses « grandes œuvres » telles que *Tartuffe*, *Dom Juan*, ou *Le Misanthrope*... Il est vrai que Molière y reprenait l'une de ses anciennes farces (*La Jalousie du barbouillé*), afin de répondre dans l'urgence à la commande royale. Le succès fut au rendez-vous. À en croire les chroniques de l'époque, le roi en rit si bien qu'il la revit trois fois. <https://www.la-croix.com/Culture/Theatre/George-Dandin>

• **RESUMES DE LA PIECE : Quelle définition vous paraît la plus complète et la plus moderne ?**

George Dandin est un riche paysan. En échange de sa fortune, cédée aux Sotenville, il acquiert un titre de noblesse, un rang et une épouse, Angélique. Mais sa jeune femme n'a jamais voulu cette union. Devant cette épouse rebelle, qu'il ne parvient pas à attirer dans son lit, Dandin tente de réagir.

WIKIPEDIA

Riche paysan, *George Dandin* a épousé une jeune aristocrate, Angélique. Les parents de son épouse, les Sotenville, qui ont accepté cette union pour remédier à des finances défailantes, font sans cesse comprendre à Dandin qu'il appartient à une classe inférieure et qu'il devrait être leur reconnaissant de cette alliance flatteuse.

ENCYCLOPEDIE LAROUSSE

George Dandin, un paysan très fortuné, cherche à tout prix à s'élever dans l'échelle sociale ; et consent à donner une partie de sa fortune aux Sotenville, un couple noble infortuné. En échange, *George* deviendra Monsieur de la Dandinière après avoir épousé leur fille Angélique, une belle femme frivole qui le trouve inférieur à elle.

ETUDIER.COM

George Dandin, riche fermier, désire s'élever à un rang social plus estimé que le sien et signe avec des nobles ruinés le pacte qui, en échange de sa fortune qui épongera les dettes des Sotenville, lui fera accéder à un titre de noblesse et à une femme : Angélique. Celle-ci devra se marier avec Dandin, qu'elle n'a pas choisi. C'est par cette signature que débute la longue et effroyable descente aux enfers d'Angélique et de George.

CIE LE BRUIT DES COUVERTS

Reprenant le cadre d'une farce traditionnelle, la pièce va loin dans la critique sociale, raillant à la fois les paysans parvenus et les nobles arrogants. Aujourd'hui, on a tendance à voir plus qu'autrefois le tragique de la situation et à représenter la pièce non pas comme une œuvre joyeuse mais comme une comédie très noire, centrée sur le drame d'un homme conscient de son échec, se disant à lui-même : « Vous l'avez voulu, George Dandin, vous l'avez voulu. ». Mais le public a également été assez retissant envers cette pièce qui n'aura été jouée qu'une dizaine de fois avant de tomber peu à peu dans l'oubli. Aujourd'hui, lorsque la pièce est reprise, elle est généralement mise en scène sous forme de tragédie et moins de comédie. On accentue le malheur de George, qui se trouve être condamné à revivre le même châtement encore et encore, à l'image du malheureux Sisyphe...

• **LE TITRE** : A partir du titre : « George Dandin ou le mari confondu » « Dandin » évoque le verbe « se dandiner », le mouvement de balancement un peu ridicule que font les canards en marchant, par exemple. Il signale dès le titre que Dandin va être le dindon de la farce. Avant d'être victime du jeu social, Dandin est victime de son nom, dont le ridicule est même souligné lorsqu'à la scène 4 de l'acte I, il devient le titre « de la Dandinière » (l. 202-203). Proposer aux élèves de chercher les différentes définitions du terme « confondu » et de désigner celle entendue par l'auteur. Nous verrons que George Dandin est ainsi publiquement discrédité et réduit à perdre autant ses droits que sa contenance.

2 • Faire prendre conscience de ce qu'est le travail dramaturgique et de mise en scène

- Qu'est-ce que le travail de comédien, de metteur en scène...
- A quoi sert la scénographie ?
- La différence entre texte contemporain et textes anciens dits du répertoire ?
- Peut-on monter un texte ancien aujourd'hui ?
- C'est quoi être spectateur ?

REFERENCE PIERRE NOTTE , l'Effort d'être spectateur : Il propose une étude de la sociologie du public et de ses comportements. Qu'est-ce qui fait de l'individu un consommateur passif, un porc domestiqué pour sa chair, ou un acteur actif et conscient de ce qu'il traverse ? Vu les efforts qu'il a à fournir pour se tenir là, si mal assis parfois, pour comprendre, imaginer, se laisser aller, au risque de mourir d'ennui, je crois qu'on peut appeler ça un travail. Pourquoi il tient, pourquoi il revient, qu'attend-t-il ?

- Le rôle du théâtre aujourd'hui ?
- Quels sont les thèmes que l'ont peu aborder au théâtre ?
- Quels sont les thèmes abordés sur Dandin.

3 • REACTIONS :

Avec quel écrivain êtes-vous d'accord ?

« Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société ; avec quel scandale il renverse tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée ; comment il tourne en dérision les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leurs femmes ! Il fait rire, il est vrai, (...) »

Quel est le plus criminel : d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux ?

Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant puni ?

ROUSSEAU (Ecrivain et Philosophe du 18ème siècle)

« Je m'indigne du mauvais comportement d'Angélique qui n'est pas digne, selon moi, de celui d'une jeune épouse. »

LA HARPE (Auteur suisse et critique du 18ème siècle)

« Je pense simplement que si Angélique agit d'une telle manière, c'est de la faute de son époux. Il n'aurait jamais du épouser cette jeune femme avant de la connaître... Le blâme lui revient ! »

VOLTAIRE (Philosophe des Lumières)

Même si la pièce reste immorale puisque le mal triomphe, elle dit avant tout que l'on peut tout acheter sauf l'amour... c'est là qu'elle reste intemporelle.

MICHEL FAU (Comédien 21ème siècle)

4 • REFORMULER DES EXTRAITS DE LA PIÈCE :

LUBIN Le mari, à ce qu'ils disent, est un jaloux qui ne veut pas qu'on fasse l'amour à sa femme, et il ferait le diable à quatre si cela venait à ses oreilles : vous comprenez bien ?

MADAME DE SOTENVILLE Encore ! Est-il possible, notre gendre, que vous sachiez si peu votre monde, et qu'il n'y ait pas moyen de vous instruire de la manière qu'il faut vivre parmi les personnes de qualité ?

GEORGE DANDIN Et quels avantages, Madame, puisque Madame y a ? L'aventure n'a pas été mauvaise pour vous, car sans moi vos affaires, avec votre permission, étaient fort délabrées, et mon argent a servi à reboucher d'assez bons trous ;

CLAUDINE Pour moi, je hais les maris soupçonneux, et j'en veux un qui ne s'épouvante de rien, un si plein de confiance, et si sûr de ma chasteté, qu'il me vît sans inquiétude au milieu de trente hommes.

5 • TEXTE A JOUER

Acte I. Scène 3

GEORGE DANDIN

GEORGE DANDIN – Hé bien, George Dandin, vous voyez de quel air votre femme vous traite. Voilà ce que c'est d'avoir voulu épouser une demoiselle : l'on vous accommode de toutes pièces, sans que vous puissiez vous venger, et la gentilhommérie vous tient les bras liés. L'égalité de condition laisse du moins à l'honneur d'un mari liberté de ressentiment, et si c'était une paysanne, vous auriez maintenant toutes vos coudées franches à vous en faire la justice à bons coups de bâton. Mais vous avez voulu tâter de la noblesse, et il vous ennuyait d'être maître chez vous. Ah ! J'enrage de tout mon coeur, et je me donnerais volontiers des soufflets. (...). Il me faut de ce pas aller faire mes plaintes au père et à la mère, et les rendre témoins, à telle fin que de raison, des sujets de chagrin et de ressentiment que leur fille me donne.

Acte I. Scène 4.

GEORGE DANDIN / Mme DE SOTENVILLE / Mr de SOTENVILLE

MONSIEUR DE SOTENVILLE. — Qu'est-ce, mon gendre ? Vous me paraissez tout troublé.

GEORGE DANDIN. — Aussi en ai-je du sujet, et...

MADAME DE SOTENVILLE. — Mon Dieu ! notre gendre, que vous avez peu de civilité de ne pas saluer les gens quand vous les approchez !

GEORGE DANDIN. — Ma foi ! ma belle-mère, c'est que j'ai d'autres choses en tête, et...

MADAME DE SOTENVILLE. — Encore ! Est-il possible, notre gendre, que vous sachiez si peu votre monde, et qu'il n'y ait pas moyen de vous instruire de la manière qu'il faut vivre parmi les personnes de qualité ?

GEORGE DANDIN. — Comment ?

MADAME DE SOTENVILLE. — Ne vous déferez-vous jamais avec moi de la familiarité de ce mot de « ma belle-mère », et ne sauriez-vous vous accoutumer à me dire « Madame » ?

GEORGE DANDIN. — Parbleu ! si vous m'appelez votre gendre, il me semble que je puis vous appeler ma belle-mère.

MADAME DE SOTENVILLE. — Il y a fort à dire, et les choses ne sont pas égales. Apprenez, s'il vous plaît, que ce n'est pas à vous à vous servir de ce mot-là avec une personne de ma condition ; que tout notre gendre que vous soyez, il y a grande différence de vous à nous, et que vous devez vous connaître.

MONSIEUR DE SOTENVILLE. — Sachons un peu, mon gendre, ce que vous avez dans l'esprit. **GEORGE DANDIN.** — Puisqu'il faut donc parler catégoriquement, je vous dirai, Monsieur de Sotenville, que j'ai lieu de...

MONSIEUR DE SOTENVILLE. — Doucement, mon gendre. Apprenez qu'il n'est pas respectueux d'appeler les gens par leur nom, et qu'à ceux qui sont au-dessus de nous il faut dire « Monsieur » tout court.

GEORGE DANDIN. — Hé bien ! « *Monsieur* » tout court, et non plus « *Monsieur de Sotenville* », j'ai à vous dire que ma femme me donne...

MONSIEUR DE SOTENVILLE. — Tout beau ! Apprenez aussi que vous ne devez pas dire « ma femme », quand vous parlez de notre fille.

GEORGE DANDIN. — J'enrage. Comment ? ma femme n'est pas ma femme ?

MADAME DE SOTENVILLE. — Oui, notre gendre, elle est votre femme ; mais il ne vous est pas permis de l'appeler ainsi, et c'est tout ce que vous pourriez faire, si vous aviez épousé une de vos pareilles.

GEORGE DANDIN A part. — Ah ! George Dandin, où t'es-tu fourré ? De grâce, mettez, pour un moment, votre gentilhommerie à côté, et souffrez que je vous parle maintenant comme je pourrai. Au diantre soit la tyrannie de toutes ces histoires-là ! Je vous dis donc que je suis mal satisfait de mon mariage.

Acte 2. Scène 2.

GEORGE DANDIN / ANGÉLIQUE

GEORGE DANDIN. — Le voilà qui vient rôder autour de vous.

ANGÉLIQUE. — Hé bien, est-ce ma faute ? Que voulez-vous que j'y fasse ?

GEORGE DANDIN. — Je veux que vous y fassiez ce que fait une femme qui ne veut plaire qu'à son mari. Quoi qu'on en puisse dire, les galants n'obsèdent jamais que quand on le veut bien, il y a un certain air doucereux qui les attire, ainsi que le miel fait les mouches, et les honnêtes femmes ont des manières qui les savent chasser d'abord.

ANGÉLIQUE. — Moi, les chasser ? Et par quelle raison ? Je ne me scandalise point qu'on me trouve bien faite, et cela me fait du plaisir.

GEORGE DANDIN. — Oui. Mais quel personnage voulez-vous que joue un mari pendant cette galanterie ?

ANGÉLIQUE. — Le personnage d'un honnête homme qui est bien aise de voir sa femme considérée.

GEORGE DANDIN. — Ce n'est pas là mon compte, et les Dandins ne sont point accoutumés à cette mode-là.

ANGÉLIQUE. — Oh ! Les Dandins s'y accoutumeront s'ils veulent. Car pour moi, je vous déclare que mon dessein n'est pas de renoncer au monde, et de m'enterrer toute vive dans un mari. Comment, parce qu'un homme s'avise de nous épouser, il faut d'abord que toutes choses soient finies pour nous, et que nous rompions tout commerce avec les vivants ? C'est une chose merveilleuse que cette tyrannie de Messieurs les maris, et je les trouve bons de vouloir qu'on soit morte à tous les divertissements, et qu'on ne vive que pour eux. Je me moque de cela, et ne veux point mourir si jeune.

Acte 2. Scène 2.

GEORGE DANDIN / ANGÉLIQUE

GEORGE DANDIN. — C'est ainsi que vous tenez vos engagements de la foi que vous m'avez donnée publiquement ?

ANGÉLIQUE. — Moi ? Je ne vous l'ai point donnée de bon cœur, et vous me l'avez arrachée. M'avez-vous avant le mariage demandé mon consentement, et si je voulais bien de vous ? Vous n'avez consulté pour cela, que mon père, et ma mère, ce sont eux proprement qui vous ont épousé, et c'est pourquoi vous ferez bien de vous plaindre toujours à eux des torts que l'on pourra vous faire. Pour moi, qui ne vous ai point dit de vous marier avec moi, et que vous avez prise sans consulter mes sentiments, je prétends n'être point obligée à me soumettre en esclave à vos volontés, et je veux jouir, s'il vous plaît, de quelque nombre de beaux jours que m'offre la jeunesse ; prendre les douces libertés, que l'âge me permet, voir un peu le beau monde, et goûter le plaisir de m'ouïr dire des douceurs. Préparez-vous-y, pour votre punition, et rendez grâces au Ciel de ce que je ne suis pas capable de quelque chose de pis.

GEORGE DANDIN, au public. — On peut pas parler avec cette personne. Y'a pas de dialogue, c'est du monologue, c'est comme si on parlait au diable. (À Angélique.) C'est ainsi que vous le prenez. Je suis votre mari, et je vous dis que je n'entends pas cela.

ANGÉLIQUE. — Moi je suis votre femme, et je vous dis que je l'entends.

GEORGE DANDIN. — Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, et le mettre en état de ne plaire de sa vie aux diseurs de fleurettes.

Acte 3. Scène 6.

GEORGE DANDIN / ANGÉLIQUE

ANGÉLIQUE. — De grâce, laissez-moi vous dire. Je vous demande un moment d'audience.

GEORGE DANDIN. — Hé bien ! quoi ?

ANGÉLIQUE. — Il est vrai que j'ai failli, je vous l'avoue encore une fois, et que votre ressentiment est juste. Que j'ai pris le temps de sortir pendant que vous dormiez, et que cette sortie est un rendez-vous que j'avais donné à la personne que vous dites. Mais enfin, ce sont des actions que vous devez pardonner à mon âge ; (...) Des libertés où l'on s'abandonne sans y penser de mal, et qui sans doute dans le fond n'ont rien de...

GEORGE DANDIN. — Oui : vous le dites, et ce sont de ces choses qui ont besoin qu'on les croie pieusement.

ANGÉLIQUE. — Je ne veux point m'excuser, par là, d'être coupable envers vous ; et je vous prie seulement d'oublier une offense dont je vous demande pardon de tout mon cœur, et de m'épargner, en cette rencontre le déplaisir que me pourraient causer les reproches fâcheux de mon père et de ma mère. Si vous m'accordez généreusement la grâce que je vous demande, cette bonté que vous me ferez voir, me gagnera entièrement (...)

En un mot, elle sera cause que je renoncerai à toutes les galanteries, et n'aurai de l'attachement que pour vous. Oui, je vous donne ma parole que vous m'allez voir désormais la meilleure femme du monde, et que je vous témoignerai tant d'amitié que vous en serez satisfait.

GEORGE DANDIN. — Ah ! Crocodile, qui flatte les gens pour les étrangler.

ANGÉLIQUE. — Accordez-moi cette faveur.

GEORGE DANDIN. — Point d'affaires. Je suis inexorable.

ANGÉLIQUE. — Montrez-vous généreux.

GEORGE DANDIN. — Non.

ANGÉLIQUE. — De grâce !

GEORGE DANDIN. — Point.

ANGÉLIQUE. — Je vous en conjure de tout mon cœur !

GEORGE DANDIN. — Non, non, non. Je veux qu'on soit détrompé de vous, et que votre confusion éclate.

ANGÉLIQUE. — Hé bien ! si vous me réduisez au désespoir, je vous avertis qu'une femme en cet état est capable de tout, et que je ferai quelque chose ici dont vous vous repentirez.

Acte 2. Scène 8.

ANGELIQUE

ANGELIQUE. — Puis-je assez vous entretenir, et trouver en si peu de temps toutes les paroles dont j'ai besoin ? Il me faudrait des journées entières pour me bien expliquer à vous de tout ce que je sens ; et je ne vous ai pas dit encore la moindre partie de ce que j'ai à vous dire.

Temps.

Je songe qu'en vous quittant, je vais trouver un mari. Cette pensée m'assassine...

Pensez-vous qu'on soit capable d'aimer de certains maris qu'il y a ? On les prend, parce qu'on ne s'en peut défendre, et que l'on dépend de parents qui n'ont des yeux que pour leur bien... Sachez que le devoir vous soumet à leurs lois, qu'il ne vous est permis d'aimer que par leur choix, qu'ils ont sur votre cœur l'autorité suprême, et qu'il est criminel d'en disposer vous-même.

Temps.

Notre sexe n'est là que pour la dépendance, du côté de la barbe est la toute-puissance. Bien qu'on soit deux moitiés de la société, ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité : L'une est moitié suprême et l'autre subalterne.

Temps.

Mais...

Je mérite sans doute une autre destinée,

Et je vous le dis : le ciel ne m'a point faite pour être la femme d'un paysan.

Adieu. J'ai peur qu'on vous surprenne ici, et j'ai quelques mesures à garder.